

**Fiche d'inscription 2024 / 2025**

L'inscription et l'accès aux terrains ne seront définitivement validés qu'à réception du dossier complet (fiche d'inscription, DEMANDE DE LICENCE FFBAD, cotisation, certificat médical ou attestation)

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .../.../...

Réservé  
LVLM

<b>ADULTES</b>	(si date de naissance < 01/01/2007)	<b>cotisation : 135 euros</b>	<input type="checkbox"/>
<b>A renseigner :</b>	1_LVLM Fiche d'inscription 2024- 2025 (ce document)		<input type="checkbox"/>
	2_FFBAD DEMANDE DE LICENCE 2024-2025 ADULTES		<input type="checkbox"/>
	4_Certificat médical de non contre-indication ( <b>formulaire obligatoire</b> )		<input type="checkbox"/>
	<b>ou</b>		<input type="checkbox"/>
	5_FFBA_D_QUESTIONNAIRE_SANTE_ADULTES		<input type="checkbox"/>

<b>JEUNES</b>	(si date de naissance >= 01/01/2007)	<b>cotisation : 115 euros</b>	<input type="checkbox"/>
<b>A renseigner :</b>	1_LVLM Fiche d'inscription 2024- 20245 (ce document)		<input type="checkbox"/>
	3_FFBAD DEMANDE DE LICENCE 2024-2025 MINEURS		<input type="checkbox"/>
	6_FFBA_D_QUESTIONNAIRE_SANTE_MINEURS		<input type="checkbox"/>
	<b>ou</b>		<input type="checkbox"/>
	4_Certificat médical de non contre-indication ( <b>formulaire obligatoire</b> )		<input type="checkbox"/>

**A préciser :** Entraînement **jeunes < 10 ans**  Dimanche - 10h/12h ou  
Entraînement **jeunes > 10 ans**  Samedi - 14h/16h

<b>précisions concernant le certificat médical à fournir :</b>
<b>ADULTES</b> QUESTIONNAIRE_SANTE_ADULTES ou Certificat médical de non contre-indication (formulaire FFBAD obligatoire)
<b>JEUNES</b> QUESTIONNAIRE_SANTE_MINEURS ou Certificat médical de non contre-indication (formulaire FFBAD obligatoire)
<b>Rappel :</b> Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé, un certificat médical de non contre-indication (formulaire obligatoire) datant de moins de 6 mois doit obligatoirement être fourni. Le questionnaire de santé doit être renseigné par le licencié avec sérieux et sincérité. Le licencié doit attester avoir répondu par la négative à chacune des questions du questionnaire de santé. L'attestation doit être remise au club avec le formulaire de prise de licence.

Le club s'autorise à publier dans un cadre sportif, votre image et/ou votre nom, ou celle du mineur dont vous êtes responsables, sur les sites Internet, réseaux sociaux du club, tableaux d'affichage des gymnases. En cas de désaccord, merci de le signaler.

Fait à ..... le ..... Signature

Réservé LVLM		
Cotisation	Montant :	
	Banque :	
	Chèque n° :	

COVID 19 : Le LVLM77 respecte les directives gouvernementales, préfectorales, municipales... et ne pourra être tenu pour responsable de la fermeture des gymnases ou de directives strictes limitant l'accès aux gymnases...